

Publications périodiques

Comptes annuels

JPMORGAN CHASE BANK, NATIONAL ASSOCIATION

Siège social: 270 Park Avenue, New York U.S.A.

Succursale en France : JPMCB Paris.

Adresse de la succursale : 14, place Vendôme, 75001 Paris.

Dotation de l'agence française : 175 152 685 euros.

712 041 334 R.C.S. Paris.

Extrait du rapport annuel de JPMORGAN CHASE & CO NY 2018.

I. Bilans consolidés

Au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)	2018		2017	
Actifs				
Liquidités et créances sur les banques	\$	22 324	\$	25 898
Dépôts bancaires		256 469		405 406
Fonds fédéraux cédés et titres acquis dans le cadre de contrats de revente (dont 13 235 \$ et 14 732 \$ à leur juste valeur)		321 588		198 422
Titres empruntés (dont 5 105 \$ et 3 049 \$ à leur juste valeur)		111 995		105 112
Actifs de transaction (dont actifs donnés en garantie pour 89 073 \$ et 109 887 \$)		413 714		381 844
Titres (dont 230 394 \$ et 202 225 \$ à leur juste valeur et 11 432 \$ et 17 969 \$ d'actifs nantis)		261 828		249 958
Prêts (dont 3 151 \$ et 2 508 \$ à leur juste valeur)		984 554		930 697
Provision pour pertes sur prêts		(13 445)		(13 604)
Prêts, nets de provision pour pertes sur prêts		971 109		917 093
Intérêts courus et créances à percevoir		73 200		67 729
Locaux et équipements		14 934		14 159
Valeur économique des éléments incorporels (<i>Goodwill</i>) et autres immobilisations incorporelles		54 349		54 392
Autres actifs (dont 9 630 \$ et 16 128 \$ à leur juste valeur et actifs nantis pour 3 457 \$ et 7 980 \$)		121 022		113 587
Total de l'actif ^(a)	\$	2 622 532	\$	2 533 600
Passif	\$	1 470 666	\$	1 443 982
Dépôts (dont 23 217 \$ et 21 321 \$ à leur juste valeur)				
Fonds fédéraux acquis et titres prêtés ou cédés dans le cadre de contrats de rachat (dont 935 \$ et 697 \$ à leur juste valeur)		182 320		158 916
Emprunt à court terme (dont 7 130 \$ et 9 191 \$ à leur juste valeur)		69 276		51 802
Passifs de transaction		144 773		123 663
Comptes débiteurs et passifs divers (dont 3 269 \$ et 9 208 \$ à leur juste valeur)		196 710		189 383
Intérêts bénéficiaires émis par des entités à intérêts variables consolidées (VIE) (dont 28 \$ et 45 \$ à leur juste valeur)		20 241		26 081
Dettes à long terme (dont 54 886 \$ et 47 519 \$ à leur juste valeur)		282 031		284 080
Total du passif ^(a)		2 366 017		2 277 907
Engagements et passifs éventuels (voir Notes 27, 28 et 29)				
Capitaux propres				
Actions privilégiées (valeur de 1\$, 200 000 000 d'actions autorisées, 2 606 750 actions émises)		26 068		26 068
Actions ordinaires (valeur de 1\$, 9 000 000 000 d'actions autorisées, 4 104 933 895 actions émises)		4 105		4 105
Excédent de capital		89 162		90 579
Bénéfices non distribués		199 202		177 676
Autre résultat global cumulé		(1 507)		(119)
Actions détenues dans le Trust RSU, à leur coût d'achat (472 953 actions)		(21)		(21)
Actions propres, au coût d'achat (829 167 674 et 679 635 064 actions)		(60 494)		(42 595)
Total des capitaux propres		256 515		255 693
Total du passif et des capitaux propres	\$	2 622 532	\$	2 533 600

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Certaines des nouvelles normes comptables ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, les montants des périodes antérieures ont été révisés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1.

(a) Le tableau suivant présente les informations sur les actifs et les passifs se rapportant à(aux) VIE(s) qui sont consolidées par la Société aux dates du 31 décembre 2018 et 2017. Les actifs des VIE(s) consolidés sont utilisés pour régler les passifs de ces entités. Les détenteurs de participations n'ont pas recours au crédit général de JPMorganChase. Les actifs et les passifs du tableau ci-dessous comprennent les actifs et passifs de tiers des VIE(s) consolidés et excluent les soldes intersociétés qui sont éliminés de la consolidation. Pour de plus amples informations se reporter à la note 14.

Au 31 décembre (en millions)	2018		2017	
Actifs				
Actifs de transaction	\$	1 966	\$	1 449
Prêts		59 456		68 995
Tous les autres actifs		1 013		2 674
Total des actifs	\$	62 435	\$	73 118
Passifs				
Participations bénéficiaires émises par les entités à participation variable (VIE) consolidées	\$	20 241	\$	26 081
Tous les autres passifs		312		349
Total des passifs	\$	20 553	\$	26 430

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

II. Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)	2018		2017		2016	
Produits						
Commissions sur activités de banque d'investissement	\$	7 550	\$	7 412	\$	6 572
Transactions principales		12 059		11 347		11 566
Commissions sur prêts et dépôts		6 052		5 933		5 774
Gestion d'actifs, administration et commissions		17 118		16 287		15 364
Gains/(pertes) sur titres		(395)		(66)		141
Commissions sur prêts hypothécaires et produits associés		1 254		1 616		2 491
Revenus de l'activité cartes bancaires		4 989		4 433		4 779
Autres produits		5 343		3 646		3 799
Produits hors intérêts		53 970		50 608		50 486
Produits d'intérêts		77 442		64 372		55 901
Charges d'intérêts		22 383		14 275		9 818
Produits d'intérêts nets		55 059		50 097		46 083
Total produits nets		109 029		100 705		96 569
Provisions pour pertes sur crédit		4 871		5 290		5 361
Charges hors intérêts						
Charges de personnel		33 117		31 208		30 203
Charges locatives		3 952		3 723		3 638
Charges de technologie, de communication et d'équipement		8 802		7 715		6 853
Services professionnels et externes		8 502		7 890		7 526
Marketing		3 290		2 900		2 897
Autres charges		5 731		6 079		5 555
Total des charges hors intérêts		63 394		59 515		56 672
Résultat avant impôt		40 764		35 900		34 536
Impôt		8 290		11 459		9 803
Résultat net	\$	32 474	\$	24 441	\$	24 733
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	\$	30 709	\$	22 567	\$	22 834
Résultat net par action ordinaire						
Bénéfices par action avant dilution	\$	9,04	\$	6,35	\$	6,24
Bénéfices par action après dilution		9,00		6,31		6,19
Nombre moyen d'actions avant dilution		3 396,4		3 551,6		3 658,8
Nombre moyen d'actions après dilution		3 414,0		3 576,8		3 690,0

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Certaines des nouvelles normes comptables ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, les montants des périodes antérieures ont été révisés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1.

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

III. Compte de résultat global consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Résultat net	\$	32 474	\$	24 441	\$	24 733
Autre résultat/(perte) global(e), après impôt						
Bénéfices/(pertes) non réalisé(e)s sur les titres de placement		(1 858)		640		(1 105)
Ajustements de conversion, nets de couvertures		20		(306)		(2)
Couvertures de juste valeur		(107)		NA		NA
Couvertures des flux de trésorerie		(201)		176		(56)
Régime de prestation définie et plans OPEB		(373)		738		(28)
Ajustement valeur de la dette pour les dettes à la juste valeur		1 043		(192)		(330)
Total des autres revenus/(pertes) globaux, après impôt		(1 476)		1 056		(1 521)
Résultat global	\$	30 998	\$	25 497	\$	23 212

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1.

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

IV. Etats des variations des capitaux propres consolidés

Exercice clos au 31 décembre (en millions, sauf pour les montants par action)	2018		2017		2016	
Actions privilégiées						
Solde au 1 ^{er} janvier	\$	26 068	\$	26 068	\$	26 068
Emission		1 696		1 258		-
Remboursement		(1 696)		(1 258)		-
Solde au 31 décembre		26 068		26 068		26 068
Actions ordinaires						
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre		4 105		4 105		4 105
Excédent de capital						
Solde au 1 ^{er} janvier		90 579		91 627		92 500
Actions émises et engagements à émettre des actions ordinaires au titre de la rémunération en actions du personnel		(738)		(734)		(334)
Divers		(679)		(314)		(539)
Solde au 31 décembre		89 162		90 579		91 627
Bénéfices non distribués						
Solde au 1 ^{er} janvier		177 676		162 440		146 420
Effet cumulé de la modification du principe comptable		(183)		-		(154)
Résultat net		32 474		24 441		24 733
Dividendes déclarés :						
Actions privilégiées		(1 551)		(1 663)		(1 647)
Actions ordinaires (respectivement 2,72 \$, 2,12 \$ et 1,88 \$ par action pour les exercices 2018, 2017 et 2016)		(9 214)		(7 542)		(6 912)
Solde au 31 décembre		199 202		177 676		162 440
Autres éléments du résultat global cumulé						
Solde au 1 ^{er} janvier		(119)		(1 175)		192
Effet cumulé du changement de principe comptable		88		-		154
Autre résultat global/(déficit), après impôt		(1 476)		1 056		(1 521)
Solde au 31 décembre		(1 507)		(119)		(1 175)
Actions détenues dans le Trust RSU, au prix d'achat						
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre		(21)		(21)		(21)
Actions propres, au coût d'achat						
Solde au 1 ^{er} janvier		(42 595)		(28 854)		(21 691)
Rachat		(19 983)		(15 410)		(9 082)
Réémission		2 084		1 669		1 919
Solde au 31 décembre		(60 494)		(42 595)		(28 854)
Total des capitaux propres	\$	256 515	\$	255 693	\$	254 190

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 1

Les notes en annexe aux états financiers consolidés en font partie intégrante

V. Etat consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Activités d'exploitation						
Résultat net	\$	32 474	\$	24 441	\$	24 733
Ajustements visant à rapprocher le résultat net de la trésorerie nette provenant de (affectée à) l'exploitation						
Provision pour pertes sur crédit		4 871		5 290		5 361
Dépréciation et amortissement		7 791		6 179		5 478
Charge d'impôts différés		1 721		2 312		4 651
Autre		2 717		2 136		1 799
Constitution et achats de prêts détenus pour la vente		(102 141)		(94 628)		(61 107)
Produits des ventes, titrisations et remboursements des prêts détenus pour la vente		93 453		93 270		60 196
Evolution nette dans :						
Actifs de transaction		(38 371)		5 673		(20 007)
Titres empruntés		(6 861)		8 653		2 313
Intérêts courus et comptes créditeurs		(5 849)		(15 868)		(5 815)
Autres actifs		(8 833)		3 982		(4 176)
Passif de transaction		18 290		(26 256)		5 198
Comptes débiteurs et autres dettes		14 630		(16 508)		5 087
Autres ajustements d'exploitation		295		7 803		(1 827)
Trésorerie nette provenant (affectée aux) des activités d'exploitation		14 187		(10 827)		21 884
Activités d'investissement						
Evolution nette dans :						
Fonds fédéraux vendus et titres acquis dans le cadre de contrats de revente		(123 201)		31 448		(17 468)
Titres détenus jusqu'à échéance :						
Produits des remboursements et des titres arrivés à échéance		2 945		4 563		6 218
Achats		(9 368)		(2 349)		(143)
Titres disponibles à la vente :						
Produits des remboursements et des titres arrivés à échéance		37 401		56 117		65 950
Produits des ventes		46 067		90 201		48 592
Achats		(95 091)		(105 309)		(123 959)
Produits des ventes et titrisations des prêts détenus à des fins d'investissement		29 826		15 791		15 429
Autre évolution nette des prêts		(81 586)		(61 650)		(80 996)
Toutes les autres activités d'investissement, nettes		(4 986)		(563)		(2 825)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités d'investissement		(197 993)		28 249		(89 202)
Activités de financement						
Evolution nette dans :						
Dépôts		26 728		57 022		97 336
Fonds fédéraux acquis et titres prêtés ou vendus dans le cadre de contrats de rachat		23 415		(6 739)		13 007
Emprunts à court terme		18 476		16 540		(2 461)
Intérêts bénéficiaires émis par des VIE consolidées		1 712		(1 377)		(5 707)
Produits d'emprunts à long terme		71 662		56 271		83 070
Paiements d'emprunts à long terme		(76 313)		(83 079)		(68 949)
Produits de l'émission d'actions privilégiées		1 696		1 258		-
Remboursement d'actions privilégiées		(1 696)		(1 258)		-
Actions propres et bons de souscription rachetés		(19 983)		(15 410)		(9 082)
Dividendes versés		(10 109)		(8 993)		(8 476)
Toutes les autres activités de financement, nettes		(1 430)		407		(467)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités de financement)		34 158		14 642		98 271
Effet de la fluctuation des taux de change sur les liquidités et créances sur les banques		(2 863)		8 086		(1 482)
Augmentation (diminution) nette des liquidités et créances sur les banques		(152 511)		40 150		29 471
Liquidités et créances sur les banques au début de l'exercice		431 304		391 154		361 683
Liquidités et créances sur les banques à la fin de l'exercice	\$	278 793	\$	431 304	\$	391 154
Intérêts en espèces payés	\$	21 152	\$	14 153	\$	9 508
Impôts en espèces payés, nets		3 542		4 325		2 405

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Certaines des nouvelles normes comptables ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, les montants des périodes antérieures ont été révisés. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 1.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

VI. Annexes (extraits)

JPMorgan Chase & Co (« JP Morgan Chase » ou la « Société »), société de holding financière immatriculée dans l'Etat du Delaware en 1968, est une entreprise majeure du secteur des services financiers et compte parmi les plus grandes institutions bancaires des Etats-Unis avec des opérations dans le monde entier. La Société fait partie des leaders dans les domaines de la banque d'investissement, des services financiers aux consommateurs et petites entreprises, de la banque commerciale, du traitement des transactions financières et de la gestion d'actifs.

Les politiques comptables et de reporting financier de JPMorgan Chase et de ses filiales sont conformes aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (« GAAP US »). Elles sont également conformes aux directives, le cas échéant, des autorités de réglementation en matière de comptabilité et de reporting financier. Certains montants relatifs aux exercices antérieurs ont été reclassés afin de respecter la présentation actuelle.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de JPMorgan Chase et d'autres entités dans lesquelles la Société détient une participation de contrôle. Tous les soldes et les transactions intersociétés importants ont été supprimés.

Les actifs détenus pour des clients par la Société, en qualité de mandataire ou de fiduciaire, ne sont pas des actifs de JPMorgan Chase et ne figurent donc pas au bilan consolidé.

La Société détermine si elle possède une participation de contrôle dans une entité en évaluant tout d'abord si l'entité est une entité avec droit de vote ou une entité à intérêts variables.

Utilisation d'estimations dans l'établissement des états financiers consolidés

L'établissement des états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont des conséquences sur les montants déclarés à l'actif et au passif, les recettes et les dépenses et la mention d'actifs et de passifs éventuels. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Conversion des devises étrangères

JPMorgan Chase convertit les éléments de l'actif et du passif et les produits et les charges libellés en devises étrangères en dollars américains en utilisant les taux de change en vigueur.

Note 6 – Produits et charges hors intérêts

La Société comptabilise le revenu autre que d'intérêts provenant de certains contrats avec des clients en vertu de l'ASC 606, Revenus provenant de contrats avec des clients, dans les frais bancaires d'investissement, les frais liés aux dépôts, la gestion des actifs, l'administration et les commissions, et la composante du revenu des cartes bancaires.

Les contrats dans le cadre de l'ASC 606 sont souvent résiliables à la demande et la Société n'a plus d'obligation de fournir des services futurs. Dans le cas d'ententes à durée déterminée, la Société peut s'engager à fournir des services à l'avenir. Les produits liés à ces obligations de performance restantes dépendent généralement de la survenance d'événements futurs ou de la valeur des actifs sous-jacents, et ne sont pas constatés avant que le résultat de ces événements ou valeurs soit connu.

L'adoption de directives relatives à la constatation des produits au premier trimestre de 2018 exigeait la présentation brute de certains coûts auparavant compensés par les produits, principalement liés à certains frais de distribution (auparavant compensés par la gestion d'actifs, l'administration et les commissions), le reste étant lié à certains frais de prise ferme (auparavant compensés par les frais bancaires de placement). L'adoption de ces directives n'a pas donné lieu à des changements importants dans le moment de la constatation des produits. Ces directives ont été adoptées rétrospectivement et, par conséquent, les montants des périodes antérieures ont été révisés, ce qui a entraîné une augmentation du revenu autre que d'intérêts et des frais autres que d'intérêts. Le cabinet n'a pas eu recours à des mesures pratiques. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 1.

Commissions sur activités de banque d'investissement

Cette catégorie de produits comprend les frais de placement en actions et en obligations ainsi que les frais de conseil. En tant que souscripteur, la Société aide les clients à mobiliser des capitaux par voie d'offre publique et de placement privé de divers types de titres de créance et de titres de participation. Les frais de placement sont principalement fondés sur le prix d'émission et la quantité des instruments sous-jacents, et sont généralement comptabilisés comme produits lors de l'exécution ou de la transaction avec les clients. La Société gère et organise

également des accords de prêt. Les accords de crédit et les frais de syndication, inclus dans les commissions de souscription de titres de créance, sont comptabilisés comme produits, après avoir satisfait à certains critères de rétention, de synchronisation et de rendement.

La Société fournit également des services de conseil, en assistant ses clients dans le cadre de fusions et acquisitions, de cessions, de restructurations et d'autres transactions complexes. Les frais de conseil sont généralement comptabilisés comme produits lors de l'exécution de la transaction du client.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Placement :						
Actions	\$	1 684	\$	1 466	\$	1 200
Obligations		3 347		3 802		3 277
Total des placements		5 031		5 268		4 477
Conseil		2 519		2 144		2 095
Total commissions banque d'investissement	\$	7 550	\$	7 412	\$	6 572

Principales transactions

Les produits des transactions principales sont déterminés par de nombreux facteurs, parmi lesquels l'écart acheteur/vendeur, qui correspond à la différence entre le prix que la Société est disposée à payer pour acheter un instrument financier ou autre, et le prix auquel elle est disposée à vendre cet instrument. Ils sont également constitués des gains et des pertes réalisés (à la suite de la conclusion ou de l'achèvement de transactions ou de versements en espèces provisoires) et non réalisés (à la suite de l'évolution des estimations) sur des instruments financiers et autres (y compris ceux comptabilisés en vertu de l'option de la juste valeur), principalement utilisés dans le cadre d'activités de tenue de marché orientées client et des investissements dans des capitaux privés. Dans le cadre des activités de tenue de marché orientées client, la Société négocie des actions et obligations, des produits dérivés et des matières premières (y compris des stocks physiques de matières premières et des instruments financiers dérivés de matières premières).

Les produits issus des principales transactions englobent également certains gains et pertes réalisés et non réalisés se rapportant aux opérations de couverture et aux activités spécifiques de gestion de risques, parmi lesquelles : (a) certains produits dérivés désignés dans les relations ouvrant droit à couverture (principalement des couvertures à leur juste valeur des matières premières et du risque de change), (b) certains produits dérivés utilisés à des fins de gestion de risques spécifiques, principalement pour limiter le risque de crédit et le risque de change et (c) d'autres produits dérivés. Pour obtenir de plus amples informations sur la classification des gains et des pertes sur les produits dérivés, se reporter à la Note 5.

Sur le marché financier des matières premières, la Société effectue des transactions portant sur des produits dérivés négociés de gré à gré (par exemple les swaps, les opérations à terme, les options) et les produits dérivés négociés sur une place boursière, qui référencent un vaste éventail de matières premières sous-jacentes. Sur le marché physique des matières premières, la Société achète et vend principalement des métaux précieux et de base, et peut détenir des stocks d'autres matières premières dans le cadre d'accords financiers et autres avec des clients.

Le tableau suivant présente tous les gains et les pertes réalisés et non réalisés enregistrés dans les produits des transactions principales. Ce tableau ne comprend pas les produits d'intérêts et charges d'intérêts sur les actifs et passifs de transactions, qui font partie intégrante de la performance générale des activités de tenue de marché orientées client. Se reporter à la Note 7 pour de plus amples informations sur les produits d'intérêts et les charges d'intérêts. Les produits des transactions sont principalement présentés par type d'instrument. Les activités de tenue de marché orientées client de la Société utilisent divers types d'instruments selon leurs activités de tenue de marché et de gestion des risques associées ; en conséquence, les produits des transactions présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas représentatifs des produits totaux de chaque secteur d'activité.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Produits des transactions par type d'instrument						
Taux d'intérêt	\$	1 961	\$	2 479	\$	2 325
Crédit		1 395		1 329		2 096
Change des devises		3 222		2 746		2 827
Actions		4 924		3 873		2 994
Matières premières(a)		906		661		1 067
Total des produits des transactions		12 408		11 088		11 309
Gains sur investissements privés		(349)		259		257
Principales Transactions	\$	12 059	\$	11 347	\$	11 566

Les produits des transactions principales sont principalement perçus par CIB. Se reporter à la note 31 pour les résultats sectoriels.

Commissions sur prêts et dépôts

Les commissions sur prêts incluent les commissions acquises sur les engagements de prêts, les lettres de crédit de soutien, les garanties financières et les autres activités de gestion des crédits. Les commissions sur dépôts incluent les commissions sur prêt acquises au lieu des soldes compensateurs et les commissions tirées de l'exécution d'activités de gestion de trésorerie et d'autres services de comptes de dépôt. Les commissions sur prêts et dépôts dans cette catégorie de produits sont enregistrées durant la période au cours de laquelle le service correspondant est fourni.

Exercice clos au 31 décembre (en millions de \$)	2018		2017		2016	
Commissions sur prêts	\$	1 117	\$	1 110	\$	1 114
Commissions sur dépôts		4 935		4 823		4 660
Total des commissions sur prêts et dépôts	\$	6 052	\$	5 933	\$	5 774

Les commissions sur prêts et dépôts sont perçues par CCB, CIB, CB et AWM. Se reporter à la note 31 pour les résultats sectoriels.

Gestion d'actifs, administration et commissions

Cette catégorie de produits englobe les commissions sur la gestion d'investissements et les services annexes, les services de garde et de courtage ainsi que les autres produits. La Société gère des actifs pour le compte de ses clients, y compris les investisseurs dans des fonds parrainés par la Société et les propriétaires de comptes d'investissement gérés séparément. Les commissions de gestion sont habituellement fondées sur la valeur des actifs sous gestion et sont perçues et comptabilisées à la fin de chaque période au cours de laquelle les services de gestion sont fournis et à la valeur à laquelle les actifs sous gestion sont connus. La Société reçoit également des commissions de gestion fondée sur le rendement, qui sont perçues en fonction d'un dépassement de certains points de référence ou d'autres objectifs de rendement et qui sont comptabilisés et constatés lorsque la probabilité de renversement est faible, typiquement à la fin de la période de facturation associée. La Société a conclu des ententes contractuelles avec des tiers pour fournir des services de distribution et d'autres services dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs. Les montants versés à des tiers fournisseurs de services sont comptabilisés dans les charges liées aux services professionnels et aux services externes.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Commission sur gestion d'actifs						
Commissions sur gestion d'investissements ^(a)	\$	10 768	\$	10 434	\$	9 636
Toutes les autres commissions sur gestion d'actifs ^(b)		270		296		338
Total des commissions sur gestion d'actifs		11 038		10 730		9 974
Total des commissions sur administration ^(c)		2 179		2 029		1 915
Autres commissions						
Commissions de courtage ^(d)		2 505		2 239		2 151
Toutes les autres commissions		1 396		1 289		1 324
Total des commissions		3 901		3 528		3 475
Total gestion d'actifs, administration et commissions	\$	17 118		16 287	\$	15 364

(a) représente les commissions sur gestion des actifs pour le compte des clients de la Société, y compris les investisseurs dans les fonds parrainés par la Société et les propriétaires de comptes de placement gérés séparément.

(b) La Société reçoit d'autres commissions de gestion d'actifs pour des services accessoires aux services de gestion de placement, y compris les commissions acquises sur les ventes ou la distribution de fonds communs de placement aux clients. Ces frais sont comptabilisés à titre de produit au moment où le service est rendu ou, dans le cas de certains frais de distribution en fonction de la valeur de l'actif du fonds sous-jacent et/ou du remboursement à l'investisseur, au fil du temps, à mesure que l'investisseur demeure dans le fonds ou au moment du remboursement à l'investisseur.

(c) La Société perçoit des frais administratifs provenant principalement des frais de garde, de prêt de titres, de services de fonds et de compensation de titres. Ces frais sont comptabilisés à titre de produits sur la période au cours de laquelle le service connexe est fourni.

(d) La Société agit à titre de courtier, facilitant l'achat et la vente de titres et d'autres instruments financiers pour ses clients. Elle perçoit et comptabilise les commissions de courtage à titre de produits au moment de la réalisation de l'opération du client. La Société déclare certains coûts payés aux chambres de compensation et aux bourses de tiers, nets, en contrepartie des produits de commissions.

Gestion d'actifs, administration et commissions sont perçues principalement par CCB, CIB, CB et AWM. Se reporter à la note 31 pour les résultats sectoriels.

Commission sur crédits hypothécaires et produits associés

Cette catégorie de produits reflète principalement les produits issus des activités de production et de gestion de Crédits Hypothécaires de CCB. Les produits issus des activités de production comprennent les commissions et les produits issus des crédits hypothécaires constitués à des fins de vente ; l'impact des activités de gestion de risques associés à la filière du crédit hypothécaire, les prêts avec dépôts (*warehouse loan*) et les variations de la juste valeur des intérêts résiduels détenus qui proviennent des titrisations de crédits hypothécaires. Les produits issus des activités de production comprennent également les gains et les pertes sur la cession de prêts hypothécaires et les ajustements à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur pour les prêts hypothécaires détenus pour la vente, ainsi que les variations de la juste valeur des prêts hypothécaires constitués dans l'intention de les vendre et évalués à leur juste valeur en application de l'option de la juste valeur ainsi que les pertes constatées à mesure qu'elles sont encourues, liées au rachat de prêts déjà vendus. Les produits issus des crédits hypothécaires incluent les produits d'exploitation issus de la gestion des prêts hypothécaires de tiers, qui sont constatés au cours de la période au cours de laquelle le service est fourni, les variations de la juste valeur des crédits hypothécaires et l'impact des activités de gestion des risques associées à la gestion des crédits hypothécaires. Pour de plus amples informations sur les activités de gestion des risques et les produits issus de la gestion des crédits hypothécaires, se reporter à la Note 15. Les produits d'intérêts nets issus des prêts hypothécaires sont enregistrés dans les produits d'intérêts.

Produits des cartes bancaires

Cette catégorie de produits comprend les produits d'interchange issus des cartes de crédit et de débit et les commissions nettes perçues sur le traitement des transactions effectuées par les commerçants avec les cartes de crédit, lesquels sont enregistrés quand des achats sont effectués par le titulaire de la carte. Les produits des cartes bancaires incluent également les commissions annuelles et les coûts directs d'attribution de crédit différés et enregistrés selon une méthode linéaire sur une période de 12 mois.

Certains produits de carte de crédit de Chase offrent au titulaire de la carte la possibilité d'accumuler des points en fonction de l'activité du compte, que le titulaire de la carte peut choisir d'échanger contre de l'argent comptant et des récompenses autres qu'en espèces. Le coût pour la Société lié à ces programmes de récompenses exclusifs varie en fonction de multiples facteurs, y compris les modalités des programmes de récompenses, l'activité des titulaires de carte, les taux d'échange de récompenses des titulaires de carte et les choix de récompenses des titulaires de carte. La Société conserve un passif au titre de ses obligations en vertu de ses programmes de récompenses et déclare le coût de la période courante comme une réduction des produits des cartes bancaires.

Contrats de partage des produits issus de cartes bancaires

La Société a conclu des contrats avec de nombreux partenaires utilisant une marque commune qui accordent à la Société des droits exclusifs d'émettre des produits de cartes de crédit sous marque commune et de les commercialiser auprès des clients de ces partenaires. Ces partenaires adhèrent aux programmes de cartes bancaires sous marque commune et fournissent leurs listes de clients à la Société. Les partenaires peuvent également mener des activités marketing et fournir des récompenses échangeables contre leurs propres programmes de fidélisation que la Société accordera aux titulaires de cartes de crédit sous marque commune en fonction de l'activité du compte. Les durées de ces contrats varient généralement de cinq à dix ans.

La Société effectue habituellement des paiements aux partenaires de cartes de crédit sous marque commune en fonction du coût des activités de marketing des partenaires et des récompenses du programme de fidélisation offertes aux titulaires de cartes de crédit, des nouveaux comptes et du volume des ventes. Les paiements versés aux partenaires en fonction des efforts de marketing entrepris par les partenaires sont passés en charges par la Société au fur et à mesure qu'ils sont engagés et comptabilisés à titre de charges marketing. Les paiements pour les récompenses des partenaires sont déclarés comme une réduction des produits des cartes bancaires lorsqu'ils sont engagés. Les paiements aux partenaires fondés sur les nouveaux comptes de cartes de crédit sont comptabilisés à titre de coûts directs de montage de prêts et sont reportés et constatés à titre de réduction des produits des cartes bancaires selon une méthode linéaire sur une période de 12 mois. Les paiements aux partenaires en fonction du volume des ventes sont déclarés comme une réduction des produits des cartes bancaires lorsque les produits d'interchange connexes sont perçus.

Le tableau suivant présente les composantes des produits issus de cartes bancaires :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Frais d'interchange et du marchand	\$	18 808	\$	17 080	\$	15 367
Coûts des récompenses et des paiements aux partenaires		(13 074) ^(b)		(10 820)		(9 480)
Autres produits issus des cartes bancaires ^(a)		(745)		(1 827)		(1 108)
Total produits issus des cartes bancaires	\$	4 989	\$	4 433	\$	4 779

(a) Représentent principalement les frais annuels et le coût de création de nouveaux comptes, qui sont reportés et constatés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 12 mois et qui ne sont pas visés par la norme ASC 606, Produits des contrats avec les clients.

(b) Inclut un ajustement d'environ 330 M\$ au passif au titre des récompenses liées aux cartes de crédit, comptabilisé au deuxième trimestre de 2018.

Les revenus tirés des cartes de crédit proviennent principalement de la BCC et de CB. Se reporter à la note 31 pour les résultats sectoriels.

Autres produits

Les autres produits du compte de résultat consolidé de la Société sont les suivants :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Produits issus des contrats de location-exploitation	\$	4 540	\$	3 613	\$	2 724

Les produits issus des contrats de location-exploitation sont enregistrés selon une méthode linéaire sur la durée du bail.

Charges hors intérêts

Autres charges

Les autres charges du compte de résultat consolidé de la Société sont les suivantes :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Frais juridiques/(avantage)	\$	72	\$	(35)	\$	(317)
Charges liées à FDIC		1 239		1 492		1 296

Note 7 – Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et classés selon la nature de l'actif ou du passif sous-jacent.

Le tableau suivant présente les composantes des produits d'intérêts et des charges d'intérêts :

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018		2017		2016	
Produits d'intérêts						
Prêts ^(a)	\$	47 620	\$	41 008	\$	36 634
Titres imposables		5 653		5 535		5 538
Titres non imposables ^(b)		1 595		1 847		1 766
Total titres		7 248		7 382		7 304
Actifs de transaction		8 703		7 610		7 292
Fonds fédéraux cédés et titres acquis dans le cadre de contrats de revente		3 819		2 327		2 265
Titres empruntés ^(c)		728		(37)		(332)
Dépôts bancaires		5 907		4 238		1 879
Tous autres actifs portant intérêt ^(d)		3 417		1 844		859
Total produits d'intérêts	\$	77 442	\$	64 372	\$	55 901
Charges d'intérêts						
Dépôts portant intérêt	\$	5 973		2 857		1 356
Fonds fédéraux acquis et titres prêtés ou cédés dans le cadre de contrat de rachat		3 066		1 611		1 089
Emprunts à court terme ^(d)		1 144		481		203
Passifs de transaction – dette et tous autres passifs portant intérêt(e)		3 729		2 070		1 102
Dettes à long terme		7 978		6 753		5 564
Intérêts bénéficiaires émis par des entités à intérêts variables consolidées (VIE)		493		503		504
Total des charges d'intérêts	\$	22 383	\$	14 275	\$	9 818
Produits d'intérêts nets	\$	55 059	\$	50 097	\$	46 083
Provision pour pertes sur crédit		4 871		5 290		5 361
Produits d'intérêts nets après provision pour pertes de crédit	\$	50 188	\$	44 807	\$	40 722

(a) Comprend amortissement/augmentation des revenus non gagnés (primes d'achat, escomptes, frais/charges reportés nets, etc.)

(b) Représente les titres qui sont exonérés d'impôt aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral américain.

(c) Les produits d'intérêts négatifs sont liés à la demande orientée clients pour certains titres, combinée à l'impact des faibles taux d'intérêt. Il s'agit d'une activité comptable appariée et les charges d'intérêt négatives sur les titres prêtés correspondants sont comptabilisées dans les charges d'intérêts.

(d) Comprend les prêts sur marge détenus à des fins de placement qui sont classés dans les intérêts courus et les comptes créditeurs et tous les autres actifs portant intérêt inclus dans les autres actifs.

(e) Comprend les effets de commerce.

(f) Les autres passifs portant intérêt comprennent les charges de courtage client.

Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts comprennent les intérêts courus de la période courante pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, à l'exception des produits dérivés et des instruments financiers contenant des dérivés incorporés qui seraient comptabilisés séparément selon les GAAP US, en l'absence de l'option de la juste valeur ; pour ces instruments, toutes les variations de la juste valeur, y compris les éléments d'intérêt, sont présentées dans les produits des opérations principales. Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, les intérêts connexes sont inclus dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, selon le cas.

Cadre de la comptabilisation d'un prêt

La comptabilisation d'un prêt dépend de la stratégie de gestion du prêt et du fait de savoir si la recouvrabilité du prêt était compromise à sa date d'acquisition. La Société comptabilise les prêts selon les catégories suivantes :

- prêts constitués ou acquis, détenus à des fins d'investissement (c'est-à-dire « conservés »), autres que les prêts acquis compromis (*PCI*)
- prêts détenus pour la vente
- prêts à leur juste valeur
- prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement

La comptabilisation de ces catégories de ces prêts est détaillée ci-dessous :

Prêts détenus à des fins d'investissement (autres que des prêts acquis compromis)

Les prêts constitués ou acquis détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, sont comptabilisés à hauteur du montant du principal restant dû, net des sommes suivantes : les dépréciations, les intérêts applicables au principal (pour les prêts comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts), les escomptes et les primes non amortis, et les commissions ou charges sur prêts différés. Les prêts liés aux cartes de crédit englobent également les charges financières facturées et les commissions, nettes de provision pour montants irrécouvrables.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sur les prêts détenus à des fins d'investissement, autres que les prêts acquis compromis, courent et sont enregistrés en tant que produits d'intérêt au taux d'intérêt contractuel. Les escomptes ou primes sur le prix d'achat, ainsi que les frais nets reportés liés aux prêts, sont amortis dans les produits d'intérêts sur la durée contractuelle du prêt à titre d'ajustement du rendement.

Les prêts non productifs

Les prêts non productifs sont des prêts pour lesquels la comptabilisation des intérêts a été suspendue. Les prêts (autres que les prêts liés aux cartes bancaires et certains crédits à la consommation assurés par les agences du gouvernement américain) sont classés comme non productifs si le paiement intégral du principal ou des intérêts est incertain, ou si le principal ou les intérêts sont échus depuis au moins 90 jours, sauf si le prêt est à la fois bien couvert par une garantie et en cours de recouvrement. Un prêt est considéré comme échu lorsque le versement minimum n'est pas réglé par l'emprunteur à la date d'échéance contractuelle mentionnée ou pour certains prêts (par ex. les prêts immobiliers résidentiels), lorsqu'une échéance mensuelle est due et demeure impayée pendant au moins 30 jours. Au final, les prêts dépendant d'une garantie sont généralement maintenus non productifs.

Dès qu'un prêt est classé non productif, tous les intérêts courus mais non recouverts sont déduits des produits d'intérêts. En outre, l'amortissement des montants différés est suspendu. Dans certains cas, les produits d'intérêts sur les prêts non productifs sont enregistrés uniquement dans la mesure où ils sont perçus en numéraire (c'est-à-dire, en espèce) lorsque le solde du prêt est considéré comme recouvrable en totalité ; cependant, lorsque le recouvrement du solde du prêt est jugé incertain, tous les versements d'intérêts en numéraire reçus viennent en déduction de la valeur comptable de ces prêts (selon la méthode du recouvrement des coûts). Concernant les prêts à la consommation, l'application de cette pratique amène généralement la Société à comptabiliser les produits d'intérêts sur les prêts à la consommation non productive sur la base du numéraire.

Un prêt peut être de nouveau déclaré productif si son remboursement est raisonnablement assuré et s'il est prouvé que les conditions du prêt, ou du prêt restructuré, le cas échéant, sont respectées.

Conformément à la directive réglementaire, les prêts liés aux cartes de crédit ne peuvent généralement pas être classés comme non productifs ; en conséquence, les intérêts et les commissions liés aux cartes bancaires continuent à courir jusqu'à ce que le prêt soit passé en perte ou remboursé en totalité. Cependant, la Société constitue une provision distincte qui est compensée par les prêts et imputée aux produits d'intérêts pour la partie estimée irrécouvrable des intérêts courus et facturés et des commissions acquis sur les prêts liés aux cartes bancaires.

Provisions pour pertes sur prêt

La provision pour pertes sur prêt représente l'estimation du montant probable des pertes sur les prêts détenus à des fins d'investissement à la date du bilan et elle est comptabilisée au bilan comme une contrepartie d'actif, ramenant l'investissement à la valeur nette comptable. Les modifications de la provision pour pertes sur prêt sont comptabilisées dans la rubrique Provision pour pertes sur crédit du Compte de Résultat Consolidé de la Société.

Dépréciations

Les crédits à la consommation autres que les prêts de banque d'affaires à risque, les prêts automobiles à risque et les prêts acquis compromis sont généralement passés en perte (*charge-off*) ou ramenés à la valeur de réalisation nette de la garantie de base (c'est-à-dire la juste valeur moins les coûts de vente), et imputés à la provision pour pertes sur prêt lorsqu'ils atteignent certains niveaux de défaillance spécifiques, conformément aux normes du *Federal Financial Institutions Examination Council*, (« FFIEC »). Les prêts immobiliers, les prêts liés aux cartes de crédit non-modifiés et les prêts de banque d'affaires à risque sont généralement passés en perte au plus tard à la date du 180^{ème} jour d'impayé. Les prêts automobiles et les prêts liés aux cartes de crédit modifiés sont passés en perte à la date au plus tard du 120^{ème} jour d'impayé.

Certains prêts à la consommation seront passés en perte à leur valeur nette de réalisation plus tôt que les normes de la FFIEC dans les circonstances suivantes :

- les prêts modifiés dans le cadre d'une restructuration de créances douteuses qui sont déterminés comme étant dépendants d'une garantie.
- les prêts consentis aux emprunteurs qui ont subi un événement (par ex. un dépôt de bilan) laissant craindre une perte certaine ou très probable, font l'objet d'une procédure de dépréciation accélérée (par ex, les prêts immobiliers et les prêts automobiles sont passés en perte dans les 60 jours suivant la réception de la notification de la demande de dépôt de bilan.
- les prêts automobiles lors de la reprise de possession de l'automobile.

Sauf dans certaines circonstances limitées, la Société ne comptabilise généralement pas les dépréciations sur les prêts garantis par l'Etat.

Les prêts aux entreprises, les prêts de banque d'affaires à risque et les prêts automobiles à risque sont passés en perte quand il devient certain qu'une perte a été réalisée, y compris dans les situations où un prêt est considéré à la fois comme compromis et dépendant d'une garantie. La décision de comptabiliser en perte dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'ordre de priorité de la créance de la Société en cas de faillite, les attentes liées à la restructuration du prêt et l'évaluation des fonds propres de l'emprunteur ou de la garantie du prêt.

Lorsqu'un prêt est ramené à la valeur de réalisation nette estimée, l'estimation de la juste valeur de la garantie dépend du type de garantie (par ex., titres, bien immobilier). Lorsque la garantie est constituée de titres liquides, la juste valeur est établie sur la base des cours de la bourse ou des cotations des courtiers. Pour les titres non liquides ou les autres actifs financiers, la juste valeur de la garantie est évaluée à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie.

S'agissant des prêts immobiliers résidentiels, les valeurs des garanties sont établies sur la base de sources d'évaluation externes. Lorsqu'il devient probable qu'un emprunteur est incapable ou refuse de payer, la Société utilise l'opinion d'un courtier en matière de prix, une évaluation et/ou un modèle d'évaluation automatisé du bien basé sur une évaluation extérieure uniquement (« avis extérieurs »), qui est ensuite mis à jour au moins tous les douze mois, ou plus fréquemment en fonction de divers facteurs de marché. Dès que possible après la réception du bien immobilier par la Société en règlement d'une dette (par ex., en obtenant un titre officiel ou la possession matérielle), la Société procède généralement à une expertise basée sur une inspection incluant l'intérieur du bien (« estimations intérieures »). Les opinions extérieures et les estimations intérieures sont actualisées compte tenu de l'expérience de la Société dans les valeurs réelles de liquidation par rapport aux valeurs estimées fournies par les opinions extérieures et les estimations intérieures, en prenant en considération les facteurs spécifiques des Etats.

Concernant les prêts immobiliers commerciaux, les valeurs des garanties sont généralement établies sur la base d'expertises provenant de sources d'évaluation internes et externes. Les valeurs des garanties sont généralement actualisées tous les six à douze mois, à partir d'une nouvelle expertise ou via une analyse interne, conformément aux pratiques de la Société. La Société prend également en considération des facteurs spécifiques à l'emprunteur et au marché, qui peuvent nécessiter d'obtenir plus régulièrement des estimations actualisées ou des avis de professionnels à des intervalles plus fréquents.

Prêts détenus pour la vente

Les Prêts détenus pour la vente sont comptabilisés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les variations de la valeur étant enregistrées dans la rubrique produits hors intérêts. Pour les prêts à la consommation, l'évaluation est réalisée sur la base du portefeuille. Pour les prêts aux entreprises, l'évaluation est réalisée prêt par prêt.

Les produits d'intérêts sur les prêts détenus pour la vente courent et sont enregistrés au taux d'intérêt contractuel.

Les commissions ou frais de montage des prêts et les escomptes ou primes sur le prix d'achat sont reportés sur un compte de contrepartie pour le prêt (*contra loan account*) jusqu'à la cession du prêt. Les commissions et escomptes ou primes reportés constituent un ajustement par rapport à la base du prêt et sont donc intégrés dans la détermination périodique de la plus faible des valeurs entre l'ajustement du coût d'achat et l'ajustement de la juste valeur et/ou des gains ou pertes enregistrées à la date de la cession.

Les prêts détenus pour la vente sont soumis aux pratiques en matière de prêt non productif décrites ci-dessus.

Etant donné que les prêts détenus pour la vente sont enregistrés à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur, les pratiques de la Société en matière de provision pour pertes sur prêt et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts.

Prêts à la juste valeur

Les prêts utilisés dans le cadre d'une stratégie de tenue de marché ou dont le risque est géré sur la base de leur juste valeur sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les produits hors intérêts.

Les produits d'intérêts courent et sont comptabilisés au taux d'intérêt contractuel. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits hors intérêts. Les commissions de montage des prêts sont enregistrées d'avance dans les produits hors intérêts. Les coûts de montage d'un prêt sont enregistrés dans la catégorie des charges associées lorsqu'ils sont encourus.

Comme ces prêts sont enregistrés à leur juste valeur, les pratiques de la Société en matière de provision pour pertes sur prêt et de dépréciation ne s'appliquent pas à ces prêts. Toutefois, les prêts à la juste valeur sont soumis aux politiques de non comptabilisation décrites ci-dessus.

Prêts acquis compromis

Les prêts acquis compromis détenus à des fins d'investissement sont initialement évalués à leur juste valeur. Les prêts acquis compromis sont des prêts pour lesquels il y a des preuves de détérioration du crédit depuis la date de montage du prêt et pour lesquels il est probable que, lors de leur acquisition, tous les paiements exigibles contractuellement ne seront pas recouverts.

Comme les prêts acquis compromis sont initialement évalués à leur juste valeur, qui comprend une estimation des pertes sur crédit futures, aucune provision pour pertes sur prêt se rapportant à des prêts acquis compromis n'est enregistrée à la date d'acquisition. Se reporter à la page 231 de la présente note pour obtenir des informations sur la comptabilisation des prêts acquis compromis consécutivement à leur acquisition.

Changements de classification des prêts

Les prêts détenus à des fins d'investissements que la direction décide de céder sont transférés dans le portefeuille des prêts détenus pour la vente, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert.

Les pertes liées à ces crédits sont imputées sur la provision pour pertes sur prêt, tandis que les pertes liées aux variations des taux d'intérêt ou de change sont enregistrées dans les produits hors intérêts.

Lorsque la direction décide de conserver un prêt se trouvant dans le portefeuille des prêts détenus pour la vente, ce prêt est transféré au portefeuille des prêts détenus à des fins d'investissement, à la plus basse des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur à la date du transfert. Ces prêts sont ensuite dépréciés selon la méthode de provisionnement de la Société.

Modifications des prêts

La Société cherche à modifier certains prêts dans le cadre de ses activités de réduction des pertes. Ces modifications permettent à JPMorgan Chase de faire une ou plusieurs concessions à un emprunteur qui rencontre des difficultés financières afin de réduire la perte économique de la Société, d'éviter la saisie ou la reprise de la garantie, et finalement de maximiser les paiements versés par l'emprunteur à la Société. Les concessions accordées varient selon les programmes et les spécificités de l'emprunteur, et peuvent comprendre des réductions de taux d'intérêt, des extensions de durée, des reports de paiement, des remises de la dette principale ou l'acceptation d'actions ou d'autres actifs en lieu et place de paiements.

Ces modifications sont comptabilisées comme des restructurations de créances douteuses. Un prêt modifié dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse est généralement considéré comme compromis jusqu'à ce qu'il arrive à échéance, qu'il soit remboursé ou qu'il soit liquidé autrement, que l'emprunteur applique ou non les conditions modifiées. Dans certains cas limités, le taux d'intérêt effectif applicable au prêt modifié est égal ou supérieur au taux actuel du marché à la date de la restructuration. Dans ces circonstances et dans l'hypothèse où les conditions modifiées du prêt sont ensuite respectées et où la Société espère recouvrer la totalité du principal et des intérêts contractuels, le

prêt est classé comme compromis et fait l'objet d'une restructuration de créance douteuse uniquement pendant l'année de la modification, au cours des années suivantes, le prêt n'est plus considéré comme compromis ni soumis à une restructuration de créance douteuse tant que le remboursement du prêt restructuré conformément aux conditions modifiées est raisonnablement assuré.

Les prêts, sauf ceux liés à des cartes de crédit, modifiés dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse sont généralement classés comme non productifs, bien que dans la plupart des cas, ces prêts étaient déjà classés non productifs avant la modification. Ces prêts peuvent redevenir productifs (avec reprise du cours des intérêts) si les critères suivants sont remplis : (i) l'emprunteur a appliqué les conditions modifiées pendant une période de six mois minimums et/ou a procédé à six paiements et (ii) la Société considère que le remboursement du prêt modifié est raisonnablement assuré sur la base, par exemple, de la capacité d'endettement et du niveau des futurs revenus de l'emprunteur, des valeurs des garanties, des ratios d'endettement et d'autres paramètres concernant le marché actuel. Dans certaines circonstances limitées et bien définies dans lesquelles un prêt est en cours à la date de la modification, ce prêt ne sera pas classé comme non productif à la date de la modification.

Puisque les prêts restructurés dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse sont considérés comme compromis, ils font l'objet d'une dépréciation en utilisant la méthode de provisionnement spécifique à chaque actif, qui prend en compte les taux de nouveau défaut escomptés sur les prêts modifiés. Un prêt restructuré dans le cadre d'une restructuration de créance douteuse reste soumis à cette méthode pendant le reste de sa durée de vie, qu'il redevienne ou non productif et/ou qu'il soit ou non retiré des prêts compromis (prêts restructurés aux taux du marché).

Biens saisis

La Société acquiert les biens des emprunteurs dans le cadre de restructurations de prêts et de saisies. Les biens acquis peuvent inclure un bien immobilier (par ex. un bien immobilier résidentiel, un terrain et des bâtiments), un bien commercial et un bien personnel (par ex. automobiles, avion, autorail et navires).

La Société comptabilise le bien saisi dès la réception des actifs en règlement d'un prêt (par exemple lors de l'obtention du titre de propriété ou de la prise de possession physique du bien). Concernant les prêts garantis par des biens immobiliers, la Société enregistre généralement l'actif reçu lors de la cession dans le cadre de la procédure de saisie ou lors de la signature d'un acte avec l'emprunteur en remplacement de l'opération de saisie. Les actifs saisis sont comptabilisés à la rubrique 'autres actifs' du Bilan Consolidé et enregistrés initialement à la juste valeur moins les coûts de la vente. Chaque trimestre, la juste valeur du bien acquis est revue et ajustée, si nécessaire, à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur. Les ajustements ultérieurs de la juste valeur sont imputés ou crédités à la rubrique produits hors intérêts. Les charges de fonctionnement, comme les impôts fonciers et le coût d'entretien, sont imputées au compte 'Autres charges'.

Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Société est divisé en trois segments de portefeuille, qui sont les mêmes segments que ceux utilisés par la Société pour déterminer la provision pour pertes sur prêts : Consommateur, à l'exclusion des cartes de crédit ; Carte de crédit ; et Entreprises. Au sein de chaque segment de portefeuille, la Société surveille et évalue le risque de crédit dans les catégories de prêts suivantes, en fonction des caractéristiques de risque de chaque catégorie de prêts.

Les tableaux suivants résument les soldes des prêts de la Société par segment de portefeuille.

Au 31 décembre 2018 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires ^(a)		Entreprises		Total	
Conservés	\$	373 637	\$	156 616	\$	439 162	\$	969 415 ^(b)
Détenus pour la vente		95		16		11 877		11 988
A la juste valeur		-		-		3 151		3 151
Total		\$ 373 732		\$ 156 632		\$ 454 190		\$ 984 554

Au 31 décembre 2017 (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires ^(a)		Entreprises		Total	
Conservés	\$	372 553	\$	149 387	\$	402 898	\$	924 838 ^(b)
Détenus pour la vente		128		124		3 099		3 351
A la juste valeur		-		-		2 508		2 508
Total	\$	372 681	\$	149 511	\$	408 505	\$	930 697

^(a) Inclut les intérêts courus et les commissions nettes de provision pour montants non recouvrables d'intérêts courus et de commissions

^(b) Les prêts (autres que les prêts acquis compromis et ceux pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie) sont présentés nets des gains non acquis, des escomptes et primes non amortis et des charges nettes différées du prêt. Ces montants n'étaient pas significatifs aux 31 décembre 2018 et 2017.

Les tableaux suivants fournissent des informations sur la valeur comptable des prêts acquis, cédés et reclassés pour la vente, conservés pendant les périodes indiquées. Les reclassements de prêts en prêts détenus en vue de la vente sont des opérations sans effet sur la trésorerie. La Société gère son exposition au risque de crédit sur une base continue. La vente de prêts est l'un des moyens par lesquels la Société réduit son exposition au risque de crédit. Les prêts qui ont été reclassés comme détenus en vue de la vente et vendus au cours d'une période ultérieure sont exclus de la ligne de vente de ce tableau.

Au 31 décembre (en millions)	2018							
	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises		Total	
Achats	\$	2 543 ^(a&b)	\$		\$	2 354	\$	4 897
Cessions		9 984		-		16 741		26 725
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente		36		-		2 276		2 312

Au 31 décembre (en millions)	2017							
	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises		Total	
Achats	\$	3 461 ^(a&b)	\$		\$	1 799	\$	5 260
Cessions		3 405		-		11 063		14 468
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente		6 340		-		1 229		7 569

Au 31 décembre (en millions)	2016							
	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises		Total	
Achats	\$	4 116 ^(a&b)	\$		\$	1 448	\$	5 564
Cessions		6 368		-		8 739		15 107
Prêts conservés reclassés en prêts détenus pour la vente		321		-		2 381		2 702

(a) Les achats représentent majoritairement le rachat volontaire par la Société de certains prêts non remboursés auprès de regroupements de prêts conformément à ce qui est permis par les recommandations Ginnie Mae. La Société choisit généralement de racheter ces prêts impayés lorsqu'elle continue à les gérer et/ou à administrer le processus de saisie conformément aux exigences en vigueur de Ginnie Mae, de l'administration fédérale du logement (Federal Housing Administration ou « FHA »), des services du logement dans le secteur rural (Rural Housing Services ou « RHS ») et/ou du département américain des affaires des vétérans (« VA »).

(b) Les prêts acquis auprès de correspondants qui avaient été constitués conformément aux normes de souscription de la Société, et qui ont été conservés, sont exclus. Ces acquisitions ont été respectivement de 18,6 milliards de dollars, de 23,5 milliards de dollars et de 30,4 milliards de dollars pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2017 et 2016.

(c) Comprend le portefeuille des prêts étudiants de la Société qui a été vendu en 2017.

Gains et pertes sur les cessions de prêts

Les gains et les pertes à la vente de prêts (y compris les ajustements pour comptabiliser les prêts destinés à la vente à la plus faible des valeurs entre le coût d'achat et la juste valeur) comptabilisés dans les autres revenus n'ont pas été significatifs pour la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2018, 2017 et 2016. De plus, la vente de prêts peut également entraîner des réductions de valeur, des recouvrements ou des variations de la provision constatée dans la provision pour pertes sur créances.

Note 13 – Provision pour pertes sur crédit

La provision pour pertes sur prêt de JPMorgan Chase représente l'estimation par la direction des pertes probables inhérentes au portefeuille de prêts conservé de la Société qui se compose des deux segments du portefeuille Consommateur (essentiellement cotés) et du portefeuille Entreprise (classés selon le risque). La provision pour pertes sur prêt inclut une composante basée sur une formule, une composante spécifique à l'actif, et une composante liée aux prêts acquis compromis, comme décrit ci-dessous. La direction comptabilise également une provision pour les engagements liés à des prêts aux entreprises et des prêts à la consommation en utilisant des méthodes similaires à celles qu'elle utilise pour calculer la provision sur les prêts sous-jacents.

Les politiques de la Société utilisées pour calculer sa provision pour pertes sur crédit sont décrites dans le paragraphe suivant.

Déterminer la pertinence d'une provision est complexe et nécessite l'avis de la direction sur des questions intrinsèquement incertaines. Les évaluations ultérieures du portefeuille de prêts, à la lumière des facteurs qui prévalent alors, peuvent entraîner d'importantes modifications des provisions pour pertes sur crédit et des engagements liés aux prêts sur les périodes futures. La provision pour pertes sur crédit est réévaluée au moins une fois par trimestre par le responsable de l'analyse des risques (« Chief Risk Officer »), le directeur financier et le contrôleur de la Société. Au 31 décembre 2018, JPMorgan Chase a jugé que la provision pour pertes sur crédit était appropriée et suffisante pour absorber les pertes sur crédit probables inhérentes au portefeuille.

Composante basée sur une formule

La composante basée sur une formule repose sur un calcul statistique permettant de couvrir les pertes de crédits encourues dans tous les prêts à la consommation et les prêts à risque productifs. Tous les prêts restructurés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse ainsi que tous les prêts à risque compromis font l'objet d'une provision dans le cadre de la composante spécifique à l'actif alors que les prêts acquis compromis font l'objet d'une provision dans le cadre de la composante des prêts acquis compromis. Pour de plus amples informations, se reporter à la Note 12 sur les restructurations pour créances douteuses et les prêts acquis compromis.

Composante basée sur une formule – prêts à la consommation et certains engagements liés aux prêts

Pour les prêts à la consommation, la provision basée sur une formule pour les pertes de crédit est calculée en appliquant des facteurs de perte statistiques (probabilité de défaut et gravité des pertes estimées) aux soldes d'investissements comptabilisés ou montants en équivalent crédit avec des caractéristiques de risque similaires sur une période de survenance des pertes, afin de parvenir à une estimation des pertes sur crédit encourues. Les périodes de survenance des pertes peuvent varier selon les produits et évoluer avec le temps ; la direction doit évaluer les périodes de survenance des pertes sur la base des informations disponibles en matière de crédits et de tendances. En outre, la direction applique des jugements aux estimations statistiques des pertes pour chaque catégorie de portefeuille de prêts, en utilisant les tendances en matière de défaillance et d'autres caractéristiques de risque pour estimer le total des pertes de crédit encouru dans le portefeuille. La direction utilise des méthodes statistiques supplémentaires et prend en compte la performance réelle du portefeuille, y compris les pertes réelles comptabilisées sur les prêts en souffrance et les tendances en matière d'évaluation des garanties, dans le but de déterminer le bien-fondé de l'estimation des pertes. L'impact économique des modifications potentielles des prêts immobiliers résidentiels n'est pas inclus dans le calcul statistique en raison de l'incertitude entourant le type et les résultats de ces modifications.

Le calcul statistique est ensuite ajusté afin de prendre en compte l'imprécision du modèle, des facteurs externes ainsi que des circonstances économiques étant survenues mais n'étant pas encore reflétées dans les facteurs utilisés pour le calcul statistique ; ces ajustements sont opérés en partie en analysant l'historique des pertes pour chaque principal segment de produits. Cependant, il est difficile de prédire si l'historique des pertes est révélateur des futurs niveaux de pertes. La direction opère cet ajustement en tenant compte les incertitudes liées aux conditions macroéconomiques et politiques actuelles, à la qualité des normes de souscription, au comportement de l'emprunteur, ainsi que d'autres facteurs internes et externes pertinents affectant la qualité de crédit du portefeuille. Dans certains cas, les interrelations entre ces facteurs peuvent créer des incertitudes supplémentaires. La direction exerce son jugement pour la prise en compte des différentes données dans le calcul statistique ainsi que les hypothèses utilisées pour ajuster ce calcul, et le fait de privilégier une donnée ou hypothèse par rapport à une autre, ou de prendre en compte d'autres données ou hypothèses, peut affecter l'estimation de la provision pour pertes de crédit pour le portefeuille des prêts à la consommation.

Globalement, la provision pour pertes sur crédit du portefeuille des prêts Consommateurs est sensible à l'évolution de l'environnement économique (par exemple le taux de chômage), aux taux de défaillance, à la valeur de réalisation de la garantie (par exemple les prix des logements), aux pointages FICO, au comportement de l'emprunteur et à d'autres facteurs de risques. Bien que tous ces facteurs soient des déterminants importants des niveaux de provision globaux, les changements des différents facteurs peuvent ne pas se produire au même moment ou au même rythme, ou ils peuvent être inconsistants, de telle sorte que l'amélioration d'un facteur puisse compenser la détérioration d'un autre. Par ailleurs, ces facteurs peuvent évoluer différemment selon les zones géographiques ou les types de produits. Enfin, il est difficile de prédire dans quelle mesure l'évolution de ces facteurs peut influencer sur la fréquence des pertes, leur gravité ou les deux.

Composante basée sur une formule – prêts aux entreprises et engagements liés aux prêts

La méthodologie utilisée par la Société pour déterminer la provision pour pertes sur prêt et engagements liés aux prêts implique d'identifier très tôt les crédits qui se détériorent. La composante basée sur une formule de la provision pour pertes sur prêts aux entreprises et engagements liés aux prêts est calculée en appliquant des facteurs de perte statistique (estimation de la probabilité de défaut et de la perte résultant de ce défaut) aux soldes d'investissements comptabilisés ou au montant en équivalent crédit sur une période de survenance des pertes, afin de parvenir à une estimation des pertes sur crédit encourues dans le portefeuille. Les périodes de survenance des pertes estimées peuvent varier selon que l'instrument est classé comme financé ou non financé et peuvent varier dans le temps.

La Société évalue la solvabilité de l'emprunteur ou de la contrepartie et lui attribue une notation du risque. Les notations du risque sont attribuées lors de la constitution ou de l'acquisition, et ajustées si nécessaire en fonction de l'évolution de la solvabilité sur la durée de l'exposition. Pour déterminer la notation du risque d'un prêt particulier ou de l'engagement lié à un prêt, on prend en compte des facteurs tels que la capacité d'endettement du débiteur, sa souplesse financière, le niveau de ses revenus, le montant et les sources de remboursement, le niveau et la nature des risques, la force de l'équipe dirigeante ainsi que le secteur d'activité et la zone géographique où opère le débiteur. Ces facteurs sont déterminés sur la base d'une analyse des informations actuelles et historiques, et impliquent une évaluation et une interprétation subjectives. Déterminer les notations du risque implique un jugement significatif ; faire prévaloir un facteur sur un autre ou prendre en considération des facteurs supplémentaires pourrait avoir des conséquences sur la notation du risque attribuée par la Société.

Les estimations de la probabilité de défaut sont basées sur l'historique de défaut de la Société sur plus d'un cycle de crédit.

Une estimation de la perte en cas de défaut est effectuée sur le jugement attribué à chaque prêt ou engagement lié à un prêt. Cette estimation représente le montant de la perte économique en cas de défaut du débiteur. Le type de débiteur, la qualité de la garantie et le rang du prêt dans la structure capitalistique du débiteur influent sur la perte résultant du défaut.

La Société exerce son jugement pour estimer la probabilité de défaut, la perte résultant du défaut, la période de survie des pertes et les montants en équivalent crédit utilisés pour calculer la provision pour pertes sur crédit. Les estimations de la probabilité de défaut, de la perte résultant du défaut, de la période de survie des pertes et des montants en équivalent crédit utilisés sont régulièrement affinées en fonction de l'évolution des données externes ou historiques de la Société. Des modifications apportées à la période utilisée pour les estimations de la probabilité de défaut et de la perte résultant du défaut peuvent également affecter la provision pour pertes sur crédit. L'utilisation de données, d'estimations ou de méthodologies différentes pourrait modifier le montant de la provision pour pertes sur crédit jugé approprié par la Société.

En plus des estimations statistiques de perte de crédit appliquées au portefeuille Entreprise, la direction applique son jugement pour ajuster les estimations statistiques pour les prêts aux entreprises et engagements liés aux prêts en prenant en compte l'imprécision des modèles, les facteurs externes et les événements économiques survenus mais pas encore reflétés dans les facteurs de perte. Ces ajustements sont également estimés sur la base de données historiques sur la probabilité de défaut et les pertes résultant de ce défaut. Les facteurs liés aux industries concentrées et en crise sont également incorporés le cas échéant. Ces estimations sont basées sur l'opinion de la direction concernant les incertitudes liées à la conjoncture macroéconomique, à la qualité des normes de souscription ainsi qu'à d'autres facteurs internes et externes affectant la qualité de crédit du portefeuille.

Composante spécifique à l'actif

La composante spécifique à l'actif concerne les prêts considérés comme compromis, parmi lesquels les prêts modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, ainsi que les prêts à risque classés non productifs. Pour calculer la composante spécifique à l'actif, les prêts plus importants (principalement les prêts du segment du portefeuille Entreprises) sont évalués individuellement tandis que les prêts moins importants (prêts à risque et prêts cotés) sont évalués de manière groupée sur la base de l'historique des pertes des catégories d'actifs respectives.

En général, la Société calcule la provision spécifique à l'actif comme la différence entre l'investissement enregistré dans le prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, actualisée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine du prêt. Les modifications ultérieures de la dépréciation sont enregistrées comme un ajustement de la provision pour perte sur crédit. Dans certains cas, la provision spécifique à l'actif est déterminée à partir d'un prix observable sur le marché, et enregistrée à hauteur de la différence entre l'enregistrement enregistré dans le prêt et sa juste valeur. Les prêts dépendant de garanties sont ramenés à la juste valeur de la garantie moins les charges liées à la cession. Pour ces prêts compromis, le montant de la provision spécifique à l'actif devant être enregistré le cas échéant dépend de l'investissement enregistré dans le prêt (y compris les dépréciations antérieures), des liquidités attendues ou de la juste valeur de la garantie. Voir la note 12 pour de plus amples informations sur les dépréciations et les prêts dépendants de garantie.

La composante spécifique à l'actif de la provision pour les prêts compromis modifiés dans le cadre des restructurations pour créances douteuses (y compris les intérêts abandonnés, la remise du principal ainsi que d'autres concessions) intègre les effets de la modification sur les liquidités devant être générées par le prêt, en tenant compte de la probabilité d'un nouveau défaut. Pour les prêts immobiliers modifiés dans le cadre de restructurations pour créance douteuse, la Société met au point des évaluations de la probabilité de défaut spécifiques au produit, qui sont appliquées au niveau d'un prêt pour calculer les pertes attendues. En développant ces probabilités de défaut, la Société prend en compte la relation entre les caractéristiques de solvabilité des prêts de base et certaines hypothèses sur les prix des maisons et le chômage, établies sur la base des données concernant le secteur tout entier. La Société prend également en compte sa propre expérience en matière de pertes, en se basant sur les prêts réels modifiés suite à un nouveau défaut. Pour les crédits liés aux cartes de crédit modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes attendues intègrent les nouveaux défauts prévus basés sur l'expérience passée de la Société, par type de programme de modification.

Pour les prêts aux entreprises modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse, les pertes escomptées intègrent les nouveaux défauts basés sur l'estimation de la capacité de remboursement de l'emprunteur, conformément aux conditions modifiées.

Déterminer le calendrier et les montants des flux de trésorerie futurs à un caractère hautement subjectif parce que ces projections des flux de trésorerie sont basées sur des estimations telles que la gravité des pertes, les évaluations des actifs, les taux de défaut (y compris les taux de nouveau défaut sur les prêts modifiés), les montants et le calendrier de paiement des intérêts ou du principal (y compris tout paiement anticipé escompté) ou d'autres facteurs reflétant les conditions du marché actuelles et futures. Ces estimations dépendent quant à elles de facteurs tels que la durée de la conjoncture économique, des facteurs propres à l'industrie, au portefeuille ou à l'emprunteur, l'issue escomptée des procédures de faillite et, dans certaines circonstances, d'autres facteurs économiques parmi lesquels le niveau des futurs prix des logements. Toutes ces estimations et hypothèses font appel au jugement de la direction et certaines hypothèses sont hautement subjectives.

Prêts acquis compromis

En relation avec l'acquisition de certains prêts acquis compromis, qui sont comptabilisés comme indiqué dans la Note 12, la provision pour pertes sur prêts pour le portefeuille des prêts est basée sur des estimations trimestrielles du montant du principal et des flux de trésorerie devant être recouverts durant la durée de vie restante estimée des prêts.

Ces projections des flux de trésorerie sont basées sur des estimations des taux de défaut (y compris les taux de nouveaux défauts sur les prêts modifiés), de la gravité des pertes, des montants et du calendrier des paiements anticipés et d'autres facteurs reflétant les conditions du marché actuelles et futures. Ces estimations reposent sur des hypothèses concernant les futurs prix des logements et la durée de la conjoncture économique, entre autres facteurs. Toutes ces estimations et hypothèses font appel au jugement de la direction et certaines hypothèses sont hautement subjectives.

Provision pour pertes sur crédits et informations annexes

Le tableau ci-dessous résume les informations sur la provision pour pertes sur prêts ainsi que sur les engagements liés aux prêts, et inclut une ventilation des prêts et engagements liés aux prêts par la méthode de la dépréciation.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2018							
	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises		Total	
Provisions pour pertes sur prêt								
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	4 579	\$	4 884	\$	4 141	\$	13 604
Dotations brutes		1 025		5 011		313		6 349
Reprises brutes		- 842		- 493		- 158		- 1 493
Dépréciations nettes		183		4 518		155		4 856
Apurement des prêts compromis ^(a)		187		-		-		187
Provisions pour pertes sur prêts		- 63		4 818		130		4 885
Autres		-		-		- 1		- 1
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$	4 146	\$	5 184	\$	4 115	\$	13 445
Provisions pour pertes sur crédits par la méthode de la dépréciation								
Spécifique à un actif ^(b)	\$	196	\$	440 ^(c)	\$	297	\$	933
Basée sur une formule		2 162		4 744		3 818		10 724
Prêts compromis acquis		1 788		-		-		1 788
Total des provisions pour pertes sur prêt	\$	4 146	\$	5 184	\$	4 115	\$	13 445
Prêts selon la méthode de la dépréciation								
Spécifiques à un actif	\$	6 828	\$	1 319		1 250	\$	9 397
Basés sur une formule		342 775		155 297		437 909		935 981
Prêts compromis acquis		24 034		-		3		24 037
Total des prêts conservés	\$	373 637	\$	156 616	\$	439 162	\$	969 415
Prêts compromis dépendants d'une garantie								
Dépréciations nettes	\$	24	\$	-	\$	21	\$	45
Prêts mesurés à la juste valeur de la garantie moins les coûts de vente		2 080		-		202		2 282
Provision pour engagements liés aux prêts								
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	33	\$	-	\$	1 035	\$	1 068
Provision pour engagements liés à des prêts		-		-		- 14		- 14
Autres		-		-		1		1
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$	33	\$	-	\$	1 022	\$	1 055

Provision pour engagements liés aux prêts selon la méthode de la dépréciation						
Spécifique à un actif	\$	-	\$	-	\$	99
Basés sur une formule		33		-		923
Provision totale pour engagements liés à des prêts	\$	33	\$	-	\$	1 022
Engagements liés à des prêts selon la méthode de la dépréciation						
Spécifique à un actif	\$	-	\$	-	\$	469
Basé sur une formule		46 066		605 379		387 344
Total des engagements liés à des prêts		46 066		605 379		387 813
						1 039 258

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	2017					
	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises	
Provisions pour pertes sur prêt						
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	5 198	\$	4 034	\$	4 544
Dotations brutes		1 779		4 521		212
Reprises brutes		- 634		- 398		- 93
Dépréciations nettes		1 145		4 123		119
Apurement des prêts compromis ^(a)		86		-		-
Provisions pour pertes sur prêts		613		4 973		- 286
Autres		- 1		-		2
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$	4 579	\$	4 884	\$	4 141
Provisions pour pertes sur crédits par la méthode de la dépréciation						
Spécifique à un actif ^(b)	\$	246	\$	383 ^(c)	\$	461
Basée sur une formule		2 108		4 501		3 680
Prêts compromis acquis		2 225		-		-
Total des provisions pour pertes sur prêt	\$	4 579	\$	4 884	\$	4 141
Prêts selon la méthode de la dépréciation						
Spécifiques à un actif	\$	8 036	\$	1 215	\$	1 867
Basés sur une formule		333 941		148 172		401 028
Prêts compromis acquis		30 576		-		3
Total des prêts conservés	\$	372 553	\$	149 387	\$	402 898
Prêts compromis dépendants d'une garantie						
Dépréciations nettes	\$	64	\$	-	\$	31
Prêts mesurés à la juste valeur de la garantie moins les coûts de vente		2 133		-		233
Provision pour engagements liés aux prêts						
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	26	\$	-	\$	1 052
Provision pour engagements liés à des prêts		7		-		- 17
Autres		-		-		-
Solde fin d'exercice au 31 décembre		33		-	\$	1 035
Provision pour engagements liés aux prêts selon la méthode de la dépréciation						
Spécifique à un actif	\$	-			\$	187
Basés sur une formule	\$	33	\$	-		848
Provision totale pour engagements liés à des prêts	\$	33	\$	-	\$	1 035
Engagements liés à des prêts selon la méthode de la dépréciation						
Spécifique à un actif	\$	-	\$	-	\$	731
Basé sur une formule		48 553		572 831		369 367
Total des engagements liés à des prêts	\$	48 553	\$	572 831	\$	370 098
						991 482

	2016							
Exercice clos au 31 décembre (en millions)	Consommateurs, hors cartes bancaires		Cartes bancaires		Entreprises		Total	
Provisions pour pertes sur prêt								
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	5 806	\$	3 434	\$	4 315	\$	13 555
Dotations brutes		1 500		3 799		398		5 697
Reprises brutes		- 591		- 357		- 57		- 1 005
Dépréciations nettes		909		3 442		341		4 692
Apurement des prêts compromis ^(a)		156		-		-		156
Provisions pour pertes sur prêts		467		4 042		571		5 080
Autres		- 10				- 1		- 11
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$	5 198	\$	4 034	\$	4 544	\$	13 776
Provisions pour pertes sur crédits par la méthode de la dépréciation								
Spécifique à un actif ^(b)	\$	308	\$	358 ^(c)	\$	342	\$	1 008
Basée sur une formule		2 579		3 676		4 202		10 457
Prêts compromis acquis		2 311		-		-		2 311
Total des provisions pour pertes sur prêt	\$	5 198	\$	4 034	\$	4 544	\$	13 776
Prêts selon la méthode de la dépréciation								
Spécifiques à un actif	\$	8 940	\$	1 240	\$	2 017	\$	12 197
Basés sur une formule		319 787		140 471		381 770		842 028
Prêts compromis acquis		35 679		-		3		35 682
Total des prêts conservés	\$	364 406	\$	141 711	\$	383 790	\$	889 907
Prêts compromis dépendants d'une garantie								
Dépréciations nettes	\$	98	\$	-	\$	7	\$	105
Prêts mesurés à la juste valeur de la garantie moins les coûts de vente		2 391		-		300		2 691
Provision pour engagements liés aux prêts								
Solde de départ au 1 ^{er} janvier	\$	14	\$	-	\$	772	\$	786
Provision pour engagements liés à des prêts		-		-		281		281
Autres		12		-		- 1		11
Solde fin d'exercice au 31 décembre	\$	26	\$	-	\$	1 052	\$	1 078
Provision pour engagements liés aux prêts selon la méthode de la dépréciation								
Spécifique à un actif	\$	-		-	\$	169	\$	169
Basés sur une formule		26		-		883		909
Provision totale pour engagements liés à des prêts	\$	26	\$	-	\$	1 052	\$	1 078
Engagements liés à des prêts selon la méthode de la dépréciation								
Spécifique à un actif	\$	-	\$	-	\$	506	\$	506
Basé sur une formule		53 247		553 891		367 508		974 646
Total des engagements liés à des prêts	\$	53 247	\$	553 891	\$	368 014	\$	975 152

(a) Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés par rapport aux provisions sur pertes de crédits lorsque les pertes réelles d'un groupe de prêts dépassent les prévisions de pertes qui ont été enregistrées en tant qu'ajustements comptables des acquisitions à la date d'acquisition. Les apurements de prêts acquis compromis sont comptabilisés lorsque le prêt de base est retiré du groupe de prêts.

(b) Sont compris les prêts à risque évalués qui ont été classés comme non productifs d'intérêts et les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse.

(c) Les provisions pour pertes sur crédits liés aux cartes bancaires et spécifiques à un actif concernent les prêts qui ont été modifiés dans le cadre d'une restructuration pour créance douteuse. Cette provision est calculée sur la base des taux d'intérêt contractuels de base des prêts et ne prend pas en considération les taux de pénalités qui s'ajoutent.

Note 30 - Opérations internationales

Le tableau suivant présente les éléments du compte de résultat et du bilan de JPMorgan Chase selon les principales zones géographiques dans le monde. La Société définit ses opérations internationales, pour les besoins de cette note, comme des transactions commerciales auxquelles participent des clients situés en dehors des Etats-Unis et les informations figurant ci-dessous sont principalement fondées sur le lieu de domiciliation du client, le lieu à partir duquel la relation avec le client est gérée ou le lieu du bureau effectuant la transaction. Cependant, un grand nombre d'opérations américaines de la Société sont impliquées dans des transactions internationales.

En raison du caractère hautement intégré des opérations de la Société, des estimations et des hypothèses subjectives ont été formulées pour répartir les produits et les charges entre les opérations américaines et internationales. Ces estimations et hypothèses sont conformes aux affectations utilisées pour les actifs à long terme de la Société pour les périodes présentées et ne sont pas considérées par la direction comme significatives par rapport au total des actifs. La majorité des actifs à long terme de la Société sont situés aux Etats-Unis.

Exercice clos au 31 décembre (en millions)	Produits ^(b)	Charges ^(c)	Résultat avant impôt sur le revenu	Résultat net	Total actifs
2018					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 16 181	\$ 9 953	\$ 6 228	\$ 4 444	\$ 423 835 ^(d)
Asie et Pacifique	7 119	4 866	2 253	1 593	171 242
Amérique latine et Caraïbes	2 435	1 413	1 022	718	46 560
Total international	25 735	16 232	9 503	6 755	641 637
Total Amérique du Nord ^(a)	83 294	52 033	31 261	25 719	1 980 895
Total	\$ 109 029	\$ 68 265	\$ 40 764	\$ 32 474	\$ 2 622 532
2017					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 15 120	\$ 9 347	\$ 5 773	\$ 4 007	\$ 407 145 ^(d)
Asie et Pacifique	6 028	4 500	1 528	852	163 718
Amérique latine et Caraïbes	1 994	1 523	471	299	44 569
Total international	23 142	15 370	7 772	5 158	615 432
Amérique du Nord ^(a)	77 563	49 435	28 128	19 283	1 918 168
Total	\$ 100 705	\$ 64 805	\$ 35 900	\$ 24 441	\$ 2 533 600
2016					
Europe/Moyen-Orient et Afrique	\$ 14 418	\$ 9 126	\$ 5 292	\$ 3 783	\$ 394 134 ^(d)
Asie et Pacifique	6 313	4 414	1 899	1 212	156 946
Amérique latine et Caraïbes	1 959	1 632	327	208	42 971
Total international	22 690	15 172	7 518	5 203	594 051
Amérique du Nord ^(a)	73 879	46 861	27 018	19 530	1 896 921
Total	\$ 96 569	\$ 62 033	\$ 34 536	\$ 24 733	\$ 2 490 972

(a) Représente principalement les Etats-Unis.

(b) Le poste Produits est composé des produits d'intérêts nets et des produits hors intérêts.

(c) A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté plusieurs nouvelles normes comptables. Les directives de comptabilisation des produits ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, les montants des périodes antérieures ont été révisés. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 1.

(d) Le poste Charges est composé des charges hors intérêts et de la provision pour pertes sur crédit.

(e) Le total des actifs pour le R.U. a été respectivement d'environ 296 milliards de dollars, 309 milliards de dollars et 310 milliards de dollars aux 31 décembre 2018, 2017 et 2016 respectivement.

VII. Rapport du cabinet d'expertise comptable indépendant

Au Conseil d'administration et aux actionnaires de JPMorgan Chase & Co. :

Opinion sur les états financiers et le contrôle interne du reporting financier

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de JPMorgan Chase & Co. et de ses filiales (la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que les comptes de résultat consolidés, le résultat global, les variations des capitaux propres et les flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période de trois ans qui s'est achevée le 31 décembre 2018, y compris les notes y afférentes (collectivement appelés les « états financiers consolidés »). Nous avons également vérifié le contrôle interne du reporting financier de la Société au 31 décembre 2018, sur la base des critères fixés par le COSO, le comité des sponsors (*Committee of Sponsoring Organizations*) de la Commission Treadway dans son « Cadre intégré 2013 du Contrôle interne ».

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés ci-dessus donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que des résultats de leurs activités et de leurs flux financiers pour chacun des trois exercices compris dans la période achevée le 31 décembre 2018, conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis. Egalement à notre avis, la Société a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard du reporting financier au 31 décembre 2018, sur la base des critères établis dans le « Cadre intégré 2013 du Contrôle interne » publiés par le COSO.

Base de l'opinion

La direction de la Société est responsable de l'établissement de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace sur le reporting financier et de l'évaluation de l'efficacité de ce contrôle interne du reporting financier qui figure dans le rapport connexe de la direction sur le contrôle interne du reporting financier. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne du reporting financier en nous fondant sur nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (Etats-Unis) (le « PCAOB ») et nous sommes tenus d'être indépendants vis-à-vis de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons mené nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons nos audits de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent aucune anomalie significative, qu'elle résulte d'erreurs ou de fraudes, et que le reporting financier a fait l'objet d'un contrôle interne efficace sur tous les points importants.

Nos audits des états financiers consolidés ont inclus la mise en œuvre de procédures visant à évaluer le risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures permettant de répondre à ces risques. Ces procédures comportaient l'examen par sondages des justificatifs des montants et des informations contenus dans les états financiers consolidés. Nos audits comprenaient également l'évaluation des principes comptables appliqués ainsi que des principales évaluations formulées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne du reporting financier a inclus l'obtention d'explications sur ce contrôle interne du reporting financier, l'évaluation du risque d'une défaillance importante et l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne sur la base du risque évalué. Nos audits ont également compris l'application d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires compte tenu des circonstances. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne du reporting financier

Le contrôle interne du reporting financier d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable de la fiabilité du reporting financier et de l'établissement des états financiers à des fins externes conformément aux principes comptables généralement admis. Le contrôle interne exercé par une société sur le reporting financier comprend les politiques et les procédures qui (i) concernent la tenue de documents reflétant fidèlement, avec exactitude et de manière raisonnablement détaillée, les transactions et les cessions d'actifs de la Société ; (ii) apportent une garantie raisonnable que les transactions sont comptabilisées de manière à permettre l'établissement des états financiers en accord avec les principes comptables généralement admis et que les recettes et dépenses de la Société sont effectuées uniquement avec les autorisations de la direction et des administrateurs de la société et (iii) apportent une garantie raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps d'une acquisition, utilisation ou cession non autorisées d'actifs de la Société pouvant avoir une incidence matérielle sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne du reporting financier, il peut ne pas empêcher ou détecter les déclarations inexactes. De plus, les projections de l'évaluation de l'efficacité dans le futur sont confrontées au risque que les contrôles puissent s'avérer inappropriés du fait du changement des conditions ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures puisse avoir diminué.

PricewaterhouseCoopers LLP

Le 26 février 2019

Nous sommes les auditeurs de la société depuis 1965.

PricewaterhouseCoopers LLP 300 Madison Avenue New York, NY 10017

VIII. Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la succursale : 14, place Vendôme 75001 PARIS.